



*L'information ci-jointe constitue de l'information réglementée au sens de l'Arrêté Royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.*

## Notification de participations importantes

**Malines, le 21 août 2015** – Telenet Group Holding SA ("Telenet" ou "la Société") (Euronext Bruxelles: TNET) publie les informations suivantes, sur la base de l'article 14 de la Loi du 2 mai 2007 et de l'Arrêté Royal du 14 février 2008 y relatif:

Le 21 août 2015, Telenet a reçu une notification de la part de Liberty Global Plc et sa filiale Binan Investments B.V., basée sur l'article 74, § 8 de la Loi du 1 avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition. Liberty Global et Binan Investments B.V. y misent à jour leur notification du 22 août 2014, selon laquelle Binan Investments B.V. déclare détenir une participation dans Telenet qui excède 30% des titres avec droit de vote. Cette notification actualise les notifications que la Société a reçues le 18 septembre 2007, le 28 août 2008, le 27 août 2009, le 31 août 2010, le 29 août 2011, le 28 août 2012 et le 27 août 2013.

Dans cette notification, Liberty Global Plc et Binan Investments B.V. déclarent, *inter alia*, que pendant la période entre le 22 août 2014 et 20 août 2015, aucun des titres avec droit de vote de Telenet ont été transférés par ou à Binan Investments B.V.

Le texte entier de la notification est disponible sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs, <http://investors.telenet.be>.

### Contacts

|                          |                   |                                                                                              |                       |
|--------------------------|-------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Investor Relations:      | Rob Goyens        | – <a href="mailto:rob.goyens@staff.telenet.be">rob.goyens@staff.telenet.be</a>               | – Tél: +32 15 333 054 |
|                          | Thomas Deschepper | – <a href="mailto:thomas.deschepper@staff.telenet.be">thomas.deschepper@staff.telenet.be</a> | – Tél: +32 15 366 645 |
| Press & Media Relations: | Stefan Coenjaerts | – <a href="mailto:stefan.coenjaerts@staff.telenet.be">stefan.coenjaerts@staff.telenet.be</a> | – Tél: +32 15 335 006 |
| Legal:                   | Bart van Sprundel | – <a href="mailto:bart.van.sprundel@staff.telenet.be">bart.van.sprundel@staff.telenet.be</a> | – Tél: +32 15 333 495 |

**À propos de Telenet** – Telenet est un fournisseur de premier plan de services médias et télécoms. Telenet se spécialise dans la fourniture de la télévision par câble, de l'Internet à grande vitesse et de services de téléphonie fixe et mobile, principalement à destination de clients résidentiels en Flandre et à Bruxelles. Sous la marque Telenet Business, la société fournit en outre des services à des entreprises implantées partout en Belgique. Telenet est coté sur Euronext Brussels sous le symbole TNET.

**Informations complémentaires** – Des informations complémentaires concernant Telenet et ses produits peuvent être obtenues en consultant notre site web <http://www.telenet.be>. D'autres informations, relatives aux données opérationnelles et financières, peuvent également y être téléchargées, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs. Notre rapport annuel consolidé 2014 ainsi que les états financiers consolidés résumés non audités et des présentations liées aux résultats financiers du premier semestre terminé le 30 juin 2015 sont disponibles sur notre site web, aux pages consacrées aux relations avec les investisseurs (<http://investors.telenet.be>).

**Ce document a été publié le 21 août 2015 à 18:00h CET.**